

R. Pour remercier Dieu, après avoir reçu l'absolution, ceux qui ne savent pas lire peuvent dire la prière suivante. (Voyez cette prière dans le Petit Catéchisme, page 55).

VINGT-QUATRIÈME LEÇON.

D. Qu'est-ce que la *satisfaction* ?

R. La *satisfaction* est une réparation qu'on doit à Dieu et au prochain pour l'injure ou le tort qu'on leur a fait par le péché.

D. Cette réparation est-elle nécessaire pour obtenir le pardon de ses péchés ?

R. Oui, cette réparation est si nécessaire que, sans elle, ou au moins sans le désir ou la volonté de satisfaire, il ne peut y avoir de véritable contrition, ni, par conséquent, de pardon de ses péchés.

D. Par quelles œuvres de pénitence peut-on satisfaire à Dieu, pour ses péchés ?

D. On satisfait à Dieu pour ses péchés : 1° par les peines et les afflictions de la vie, quand on les accepte avec soumission et qu'on les supporte avec patience, en union avec Notre-Seigneur Jésus-Christ ; 2° par la pratique des œuvres satisfactoires, qui sont le jeûne, l'aumône et la prière ; 3° et principalement, par l'accomplissement fidèle de la pénitence que le confesseur impose ; 4° en gagnant les indulgences.

D. Est-on obligé d'accomplir la pénitence que le confesseur impose ?

R. Oui, on est obligé, sous peine de péché, d'accomplir la pénitence que le confesseur impose.

D. Comment satisfait-on au prochain ?

R. On satisfait au prochain, en réparant le tort qu'on lui a fait, dans sa personne, ses biens ou son honneur.

D. Quand faut-il se réconcilier avec son prochain, ou réparer le tort qu'on lui a fait ?

R. Il ne faut jamais différer de se réconcilier avec son prochain, et de réparer le tort qu'on lui a fait ; que si on ne peut le faire avant que d'aller à confesse, on doit se hâter d'accomplir ce devoir aussitôt après sa confession.

VINGT-CINQUIÈME LEÇON

D. Qu'est-ce que l'*Extrême-Onction* ?

R. L'*Extrême-Onction* est un sacrement institué pour le soulagement spirituel et corporel des malades.

D. Quand faut-il recevoir l'*Extrême-Onction* ?